

BNSSA 2018 Rattrapage

MODALITÉS PRATIQUES

Le CODICS a validé l'organisation des sessions de rattrapages du BNSSA, accessibles aux candidats bretons, par la DRJSCS. Ces sessions se dérouleront par contre uniquement en Ille-et-Vilaine. Elles incluent l'ensemble des épreuves physiques et techniques ainsi que le QCM, sont accessibles à l'ensemble des candidats bretons selon les modalités suivantes.

1- Le candidat doit résider sur un des départements bretons,

2- Le candidat doit s'être présenté au moins une fois à un examen depuis le 1er septembre 2017 ou avoir été inscrit à une session **et ne pas s'être présenté pour MOTIF LEGITIME ET JUSTIFIÉ,**

3- **Le candidat ne peut s'inscrire qu'à une seule session de rattrapage,**

4- Le candidat doit demander à son organisme de formation initial de transmettre le dossier d'inscription **COMPLET** à l'organisme gérant la session choisie (aucune candidature individuelle n'est autorisée) ; tout dossier incomplet ne sera pas retenu,

5- Le candidat doit acquitter les frais d'inscription dès le dépôt du dossier auprès de l'organisme concerné par ce rattrapage,

6- En cas de désistement le candidat informe l'organisateur dans les meilleurs délais.

■ MERCREDI 9 MAI 8H00 – 12H00 PISCINE DE DINARD

Organisme : FFSS

► Contact : : Fanny POUTRIQUET

asce@wanadoo.fr

Tél : 02 99 46 27 63



■ LUNDI 14 MAI 8H00 – 12H00 PISCINE DE BRÉQUIGNY RENNES

Organisme : SNSM

► Contact : Fred GUENE

<https://www.snsn.org/etablissement/centre-de-formation-dille-et-vilaine>

Tél : 02 99 63 76 76



■ MERCREDI 13 juin 8H00 – 12H00 PISCINE DE VITRE

Organisme : Breizh Sauvetage

► Contact : Myriam COSTES FFMNS

<http://breizhsauvetage.fr>

Tél : 02 99 87 57 83

